

Compte rendu de conseil : Vendredi 04 mars 2022

Elus Présents : Emma BERNARD-EXBRAYAT, Louis BOMMEL, Céleste CONEAU, Léo HARDY, Ambre MICHEL, Nyzar OKHISSI, Lucas QUONIAM, Titouan RENAUD, Ambre TERRIEN, Marie-Lou TOURNADE, Valentin MOULIN-COUSIN.

Jean-Paul MESNARD (Adjoint à l'environnement et au sport), Fabrice MAHOT (Conseiller délégué au sport)

Elu absent : Agathe GIRLANDA-DELISLE

Animatrices présentes : Martine CONEAU, Monique GREFFIER, Lydie LE GOFF.

Secrétaires de séance : Monique GREFFIER, Valentin MOULIN-COUSIN, Louis BOMMEL.

Invité : M. Freddy SAUVÊTRE

La séance débute à 17h00.

La séance débute par un retour sur les élus qui seront présents ou absents lors de la balade des bords de Loire.

Présentation du mini-golf :

Pour ce conseil municipal des enfants, **nous avons invité M. Freddy Sauvêtre**, professeur des écoles, qui a imaginé et réalisé un **parcours de mini-golf**. Il nous explique que son parcours, constitué de 9 pistes modulables, est destiné dans un premier temps aux écoles puisqu'il contient des pistes cryptées qui nécessitent un grand panneau de décryptage fourni. Ce mini-golf peut aussi être utilisé en mode loisirs, plus classique, avec comptage de points des participants. M. Sauvêtre a aussi pensé à un parcours destiné aux élèves de maternelle.

Aux 9 pistes déjà existantes, M. Sauvêtre a ajouté 3 nouvelles pistes : bi-golf (pour une piste « billard ») ; cro-golf (pour une piste croquet) ; ki-golf [*en cours de création*] (pour une piste « bowling »).

Ce mini-golf s'appelle MIGOMO (Mini GOLF Mobile). Il est possible de le louer et de le proposer aux écoles pour une période donnée ou pour un événement. Cela ne remplacera pas un mini-golf installé dans la durée pour l'année, mais cela offre une perspective d'utilisation régulière. M. Sauvêtre a déjà mis en utilisation quelques pistes au sein de l'école Jean-Michel Langevin dont il est un des enseignants ainsi que l'été dernier à la guinguette de Montrelais. Il fournit les clubs et les balles adaptés aux âges des utilisateurs, du plus jeune à l'adulte.

Il faut compter 4 participants par équipe et environ 45 minutes de jeu pour les 9 pistes.

Les jeunes élus ont trouvé la présentation très intéressante. En effet, installer un mini-golf dans la commune est compliqué car il faut trouver l'emplacement. Dans un premier temps, il avait été prévu à La Bastille mais c'est en zone inondable et VNF interdit le béton sur ces parcelles. Dans un second temps, il avait été imaginé à côté des terrains de football mais la rénovation du complexe sportif va être longue. De plus, nous n'avons pas résolu le problème de gestion des clubs et des balles de golf.

Les élus sont donc très enthousiastes à l'idée de louer le mini-golf créé par M. Sauvêtre.

L'idée émergente est de louer le mini-golf et l'installer dans la Maison Commune des Loisirs durant toute une semaine pour permettre aux écoles et aux services périscolaires d'y accéder. Ensuite, les élus proposent de faire un tournoi entre les familles des trois écoles et de l'Espace Jeunes durant le week-end.

Balade des bords de Loire :

Nous avons discuté de l'organisation de la **Balade des bords de Loire du dimanche 20 mars 2022**. Nous avons la liste des présents avec trois incertitudes concernant Titouan, Marie-Lou et Agathe.

Nous avons profité de la présence de Jean-Paul Mesnard pour demander une mise à disposition de barnums, ainsi que de tables et de bancs, le dimanche matin vers 8h30.

Nous avons besoin des élus du CME (permanences de 9h à 10h environ) pour accueillir les participants et leur donner un ticket en échange d'un jeu, jouet ou livre. Il nous faudra insister sur le fait que les dons doivent être en bon état : les jeux complets et non abîmés ; les livres sans écriture ni page pliée.

Nous avons aussi besoin des élus du CME (permanences de 11h à 12h environ) pour accueillir les participants après leur balade afin de leur servir une boisson et leur proposer des biscuits.

Nous organisons la publicité dès ce week-end ... Les élus ont pris avec eux des affiches pour les écoles et le collège de La Pommeraye. Des flyers seront distribués dans les écoles et les commerces.

Pour donner suite au mail précédent le conseil, et la proposition de plusieurs tranches horaires, vous trouverez ci-après le résultat :

Nom	Choix Affiche	Présent /Absent	Précisions
<i>Ambre Michel</i>	3	Présente	(Maman prépare des macarons)
<i>Léo</i>	3	Absent	
<i>Valentin</i>	1	Présent	
<i>Louis</i>	2	Présent	Disponible dès 8h30 Service 11h-12h
<i>Nyza</i>	3	Absent	Donnera des lots en mairie
<i>Floria</i>		Absente	
<i>Lucas</i>	3	Absent	
<i>Ilan</i>	2	Présent	Service 11h-11h30 Disponible toute la matinée
<i>Ambre Terrien</i>	1	Présente	Service 9h-10h
<i>Titouan</i>		Ne sais pas	
<i>Emma</i>	3	Présente	Service 11h30-12h Pas disponible avant
<i>Céleste</i>		Présent	Disponible toute la matinée
<i>Maire Lou</i>		Présente normalement	
<i>Agathe</i>		?	

Si vous avez des modifications à apporter sur les informations notées dans ce tableau, merci de nous en informer au plus vite à l'adresse : communication@gmail.com .

Balade des bords de Loire

Dimanche 20 mars 2022
départs de 9h à 10h
à la bibliothèque

Ne pas jeter sur la voie publique

Chaque participant devra donner un jouet, un jeu ou un livre pour s'inscrire.

A l'arrivée : boissons chaudes et froides, biscuits.

Concours de photographies faites durant la randonnée.



Balade organisée par le Conseil Municipal des Enfants
d'Ingrandes-Le Fresne sur Loire

Renseignements : Mairie 02 41 39 20 21

Au profit
d'Emmaüs



Règlement

« Balade solidaire des bords de Loire »

Randonnée organisée par le Conseil Municipal des Enfants le dimanche 20 mars 2022.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu de 9h à 10h à la Halle de gare (bibliothèque).

Cette randonnée est organisée au profit de la **Communauté d'Emmaüs** de Saint Léger de Linières.

Chaque participant de plus de 2 ans devra donner un jouet, un jeu ou un livre pour s'inscrire. Les objets donnés devront être en bon état et complet pour ce qui concerne les boîtes de jeux. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

PARCOURS

Lors de son inscription, le randonneur se verra proposer **trois parcours** au choix. Les itinéraires sont adaptés aux familles avec poussette. Les animaux tenus en laisse sont admis.

ARRIVEE

Les différentes balades proposées forment une boucle et chaque participant reviendra à son point de départ : la Halle de gare.

A l'arrivée, la municipalité proposera des boissons chaudes et froides, ainsi que des biscuits pour partager un moment de convivialité.

CONCOURS PHOTO

Il est proposé à tous les randonneurs, indépendamment de leur âge, de participer à un concours de photographies faites durant leur balade.

Pour participer, il suffira de retirer un formulaire d'inscription au retour de la randonnée à la halle de gare. Le participant pourra alors :

- Soit envoyer sa photo avant le 26 mars 2022 à l'adresse courriel : communication@ingrandes-lefresnesurloire.fr accompagné du formulaire dûment renseigné en pièce jointe au message,
- Soit venir en mairie avant le 26 mars 2022 avec le formulaire dûment rempli et sa photo disponible sur une clé USB.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants éliront les cinq plus belles photographies.

Seules les photos représentant des paysages (avec ou sans animaux) seront acceptées. Les photographies avec des personnes identifiables seront refusées.

Les gagnants* recevront des bons d'achat à utiliser chez les artisans-commerçants de la commune.

- Le premier prix sera un bon d'achat de 50€,
- Les second et troisième prix seront des bons d'achat de 30€,
- Les quatrième et cinquième prix seront des bons d'achat de 20€.

*Pour les gagnants mineurs, les bons d'achats seront au nom du parent indiqué sur le formulaire de participation au concours.

Retour sur les autres projets :

L'olivier

Lucas nous propose plusieurs emplacements pour planter un olivier dans la commune :

- A La Bastille
- Devant la bibliothèque à l'Espace Gare
- Sur le Champ de Foire

Après discussion sur les possibilités, il semble que l'espace gare soit le seul lieu qui permette de planter un tel arbre et le mettre en valeur.

Nettoyage de la commune

Marie-Lou demande si on pourrait organiser une matinée nettoyage de la commune. M. Mesnard explique qu'il faut que celle-ci se fasse soit au printemps (mars) donc trop tard pour cette année ou alors à l'automne (septembre), cette deuxième proposition a retenue l'attention des élus.

Soirée déguisée

Emma propose de faire une soirée déguisée sur le thème d'Harry Potter. Avec Floria, elles doivent réfléchir pour l'organisation de cette soirée.

Dons de vêtements

Céleste demande si on peut organiser une récolte de dons de vêtement pour l'Ukraine. Nous allons nous renseigner auprès d'Emmaüs s'ils ont un réseau qui permettrait de faire parvenir ces dons aux Ukrainiens. Nous pourrions ainsi ajouter cette option pour la balade des bords de Loire.

Autres idées :

Lucas souhaitait faire un « refuge » ou une « garderie » pour animaux. Cela nous semble compliqué mais nous lui avons dit de prendre contact avec la toiletteuse de la commune.

Emma nous fait part d'une remarque de l'école Les P'tits Ligériens concernant l'absence de symbole de la République dans les écoles (drapeau, devise).

Ambre T. demande plus de trottoirs dans la commune. M. Mesnard explique que les liaisons douces vont être faites mais que cela prend du temps.

Lucas souhaiterait que les bancs de la commune soient changés. M. Mesnard répond qu'une étude va être menée pour changer tout le mobilier de la commune.

Louis souhaiterait que l'on fasse un projet tous ensemble. Monique précise que même si chacun propose seul une idée, celle-ci est discutée et donc travaillée par tous.

Valentin et Louis souhaiteraient l'installation d'un skate park. M. Mesnard et M. Mahot répondent que cette idée est proposée pour la rénovation du complexe sportif. Par ailleurs, ils ajoutent que la commune peut bénéficier d'aides financières pour la mise en place d'un skate park et de tables de ping-pong.

Fin de la réunion à 19h.

On se donne rendez-vous pour la « Balade des bords de Loire » :

**Le dimanche 20 mars
(de 9h à 12h)**

à la Bibliothèque.